

RYTHMES SCOLAIRES

La semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$
et
les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires)

La semaine de 4 jours 1/2

- La réforme des rythmes scolaires impose :
 - de répartir 24h d'enseignement sur la semaine
 - des semaines de 4 jours et $\frac{1}{2}$ pour les primaires **et** les maternelles

La semaine de 4 jours 1/2

- A Lignan après concertation entre les représentants des parents d'élèves, l'école et la mairie, l'organisation retenue pour cette 1/2 journée supplémentaire est :

Le mercredi matin :

- Accueil du matin : 7h30 à 9h
- Temps scolaire : 9h à 12h
- Mise en place d'une garderie : 12h à 13h pour les enfants dont les parents travaillent le matin
- Pas de garderie pour les enfants dont les parents ne travaillent pas

La semaine de 4 jours 1/2

- **Possibilité de récupérer l'enfant en fin de matinée:**
 - Offre de garderie jusqu'à 13h
 - À l'école de Lignan
 - Sans restauration
- **Possibilité de bénéficier de la LJC l'après-midi:**
 - Possibilité - après inscription à LJC - d'aller au centre de loisirs sur Sadirac
 - Transport en bus organisé
 - Restauration sur place à Sadirac
 - Sortie à partir de 17h à Sadirac



Les TAP

(Temps d'Activités Péri-scolaires)

Les TAP :

Temps d'Activités Péri-scolaires

- Les TAP ont été organisés en concertation avec la Communauté de Communes du Créonnais (CDC), les délégués des parents d'élèves, les enseignants, les associations et la mairie
- En objectif nous avons fixé:
 - **Des activités variées** s'appuyant sur de nombreuses associations
 - **La gratuité de ces TAP**, pour les parents, souhaitée par la commune et la CDC

Les TAP :

le coût de l'organisation mise en place

- Les coûts horaires des intervenants sont variables suivant les associations, les compétences spécifiques des animateurs et le matériel fourni:
 - De 25 à 50 € de l'heure
 - Pour l'année 2014, l'état finance 50€ par enfant par an
 - L'accueil périscolaire de Lignan est conventionné et peut donc bénéficier de l'aide de la CAF : 0,50€/heure réalisé par enfant
 - Pour permettre la gratuité la différence sera prise en charge par la commune

Les TAP :

l'organisation prévue

- Pour Lignan, les TAP sont prévus le **mardi et le jeudi** :
 - **Les primaires de 13h30 à 15h (1h30)**
 - **les maternelles de 15h à 16h30 (1h30)**
- Ce regroupement sur deux jours permet une meilleure prise en charge des enfants en optimisant les interventions des associations
- Les TAP auront lieu dans la cantine, l'ancienne cantine, la salle de sport et en extérieur.

Les TAP :

une opportunité pas une obligation

Les **TAP ne sont pas obligatoires** pour l'enfant donc :

- Soit les parents inscrivent les enfants aux TAP
 - Soit ils récupèrent les enfants durant les TAP
-
- **Deux points à retenir:**
 - **Inscription obligatoire pour toute l'année**
 - Il n'y a pas de possibilité de garderie

Les TAP :

les intervenants

- Les activités seront proposées sous forme de cycle entre chaque vacances scolaires :
 - Intervenants pour les primaires:
LJC avec Amandine, Terre et Océan, Relaxation, Créolia, AGAP, Ludothèque, Percu ethnique, Hip Percut Danse, LJC Sport
 - Intervenants pour les maternelles:
LJC avec Amandine et Estelle (ATSEM)



Merci de votre attention